

La Parole
des Maires



Bruno Julliard

Ville de Paris

La construction de la politique culturelle de Paris :
une démarche participative et volontariste

A propos de La Parole des Maires

METROPOLIS fête ses trente ans d'existence et à ce moment de son histoire souhaite capitaliser l'expérience unique de ses membres, représentés par les maires de grandes métropoles, les présidents et les gouverneurs de régions métropolitaines, car trop souvent leur mandat terminé le savoir-faire de ces responsables de haut niveau est perdu. Or, à un moment où le développement urbain mondial s'accélère, leur expérience est plus que jamais utile pour les nouvelles générations de décideurs locaux, l'ensemble des acteurs publics et privés du développement local et les partenaires de la communauté internationale.

En sa qualité de réseau des grandes métropoles du monde, METROPOLIS souhaite également apporter une contribution active aux débats internationaux en cours qu'il s'agisse de la révision des objectifs du millénaire, des négociations sur le changement climatique ou de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III).

Ainsi est née l'idée de **La Parole des Maires**, une série de témoignages vivants de responsables locaux et régionaux dont l'expérience mérite d'être relayée et diffusée. Ce legs est aussi l'expression de la volonté des membres de METROPOLIS de partager leurs expériences et d'enrichir l'échange de connaissances afin de contribuer ensemble à façonner un développement urbain mondial durable.

En créant METROPOLIS en 1984, les 14 membres fondateurs exprimaient leur volonté de travailler ensemble afin de renforcer leur capacité réciproque de gestion de leurs métropoles. **La Parole des Maires** contribue à cet objectif auprès de 136 membres que compte aujourd'hui METROPOLIS et des jeunes générations de décideurs locaux. Ces témoignages serviront à enrichir les activités de formation et les travaux menés dans le cadre des Initiatives METROPOLIS, du réseau international Femmes de METROPOLIS et des Jeunes de METROPOLIS.

L'expérience des principaux décideurs des grandes villes du monde est fondamentale. Ils gèrent les besoins quotidiens de millions de citoyens en matière de logement, de mobilité, d'éducation, de santé, de sécurité et d'énergie, entre autres. Ils administrent des villes, des agglomérations urbaines ou des régions métropolitaines parfois plus importantes que certains États membres des Nations unies, de par la taille de leur population, le montant de leur budget ou leur rayonnement mondial. Ils sont les principaux dirigeants politiques en première ligne face aux enjeux de la planète. Ce rôle, cependant, est toujours insuffisamment reconnu dans les relations internationales contemporaines.

METROPOLIS souhaite que **La Parole des Maires** contribue à ce que leurs voix soient mieux entendues, écoutées et prises en considération par la communauté internationale.

Alain LE SAUX

Secrétaire Général de METROPOLIS

Octobre 2014



Curriculum vītae

BRUNO JULLIARD

Né en 1981 au Puy-en-Velay, il étudie le droit à l'Université de Lyon. Engagé au sein du syndicat étudiant l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), il en assure la présidence entre 2005 et 2007. Il continue en parallèle ses études et s'oriente vers la recherche en droit public. Dans un contexte social tendu de réforme du marché du travail, il devient naturellement le porte-parole d'une génération peu représentée au niveau politique.

Sollicité par le Maire de Paris, Bertrand Delanoë, pour faire partie de son équipe municipale, il est élu en 2008 au Conseil de Paris. Il devient alors Adjoint au Maire en charge des questions liées à la jeunesse. En parallèle, il entre au secrétariat national du Parti Socialiste comme secrétaire à l'Éducation. Dans le cadre de la préparation de l'élection présidentielle de 2012, il rédige la partie du programme du candidat socialiste François Hollande consacrée à l'enseignement scolaire. Suite à la victoire de François Hollande, il entre au cabinet du ministre de l'Éducation Nationale, Vincent Peillon, comme conseiller. Lorsque le Maire de Paris décide de remanier son équipe municipale, Bruno Julliard devient son adjoint en charge de la Culture. En 2014, Anne Hidalgo remporte les élections municipales parisiennes et le choisit comme Premier Adjoint, tout en lui conservant la délégation portant sur les questions culturelles.

Bruno Julliard

La construction de la politique culturelle de Paris : une démarche participative et volontariste

Quelles sont les lignes directrices qui guident votre politique culturelle pour la Ville de Paris ?

L'intense vie culturelle parisienne est le fruit d'une longue tradition, mais aussi de la volonté politique de la municipalité de favoriser la création artistique et l'innovation culturelle. La Maire de Paris, Anne Hidalgo, m'a ainsi donné pour mission de favoriser les liens entre les habitants et les lieux culturels afin que

chacun puisse s'épanouir et participer à la vie de la cité. L'exceptionnel rayonnement culturel de Paris est une chance pour ses habitants, lorsqu'ils sont associés aux propositions artistiques qui fleurissent dans notre ville. Je crois sincèrement à l'ouverture et c'est ce que je m'attache à mettre en place, notamment en encourageant les manifestations culturelles dans l'espace public, que ce soit par la présence d'œuvres d'art avec Nuit Blanche par exemple, le développement du spectacle de rue ou la sortie des bibliothèques hors de leurs murs.

Il ne faut pas négliger par ailleurs à quel point les axes de la politique culturelle parisienne



se mêlent à d'importants enjeux économiques. On peut penser en premier lieu au tourisme, mais il s'agit aussi de soutenir des activités qui animent localement les différents quartiers de la ville. Par exemple, nous avons mis en place un dispositif de soutien aux librairies afin d'éviter le départ de ces commerces des zones où le coût du foncier connaît une hausse importante. La Ville accueille également de jeunes créateurs au sein d'ateliers municipaux ou bien elle leur offre une visibilité qui permet d'assurer un développement économique intéressant. L'enjeu est de repérer cette création de proximité pour que la Ville de Paris reste synonyme d'innovation et d'exigence.

Comment avez-vous entrepris de réaliser ces différents objectifs ?

La définition de notre politique culturelle est étroitement liée à la démarche que nous souhaitons mettre en place. L'élaboration des différentes actions publiques en lien avec les administrés et les professionnels du secteur concerné nous permet de partager un même diagnostic qui sert de base à la définition des priorités. Je vais prendre l'exemple du secteur des musiques actuelles, puisqu'il est emblématique de la manière dont je souhaite pouvoir avancer durant la mandature. Cette filière culturelle n'avait que peu de lien avec la Ville auparavant. Pourtant les musiques actuelles sont fortement ancrées dans le paysage parisien : on dénombre plus de 36 000 concerts par an dans 700 espaces musicaux à Paris ! J'ai voulu faire se rapprocher l'ensemble des acteurs du secteur musical pour travailler en commun sur la valorisation des musiques actuelles, tant du côté du grand public que des professionnels. Ainsi, j'ai eu le privilège de présider le premier Conseil Parisien de la Musique, dont la création est intervenue en octobre 2014 à l'initiative de la Ville. Cette instance inédite réunit des fédérations de producteurs, des salles de spectacle, des labels, des éditeurs, des associations musicales parisiennes, les conservatoires municipaux, des représentants de la Région Île-de-France et de l'État. Cet espace de dialogue permet à chacun d'exposer ses enjeux, qu'il s'agisse de la démocratisation culturelle et

de l'enseignement artistique, des besoins de soutien des espaces de diffusion ou des possibilités de communication commune. La démarche participative et volontariste qui prévaut dans le fonctionnement de cette instance vise à mobiliser les énergies, avec la médiation de la Ville de Paris, pour favoriser les échanges et accompagner les initiatives.

Pourriez-vous expliquer la méthode que vous avez mise en place ?

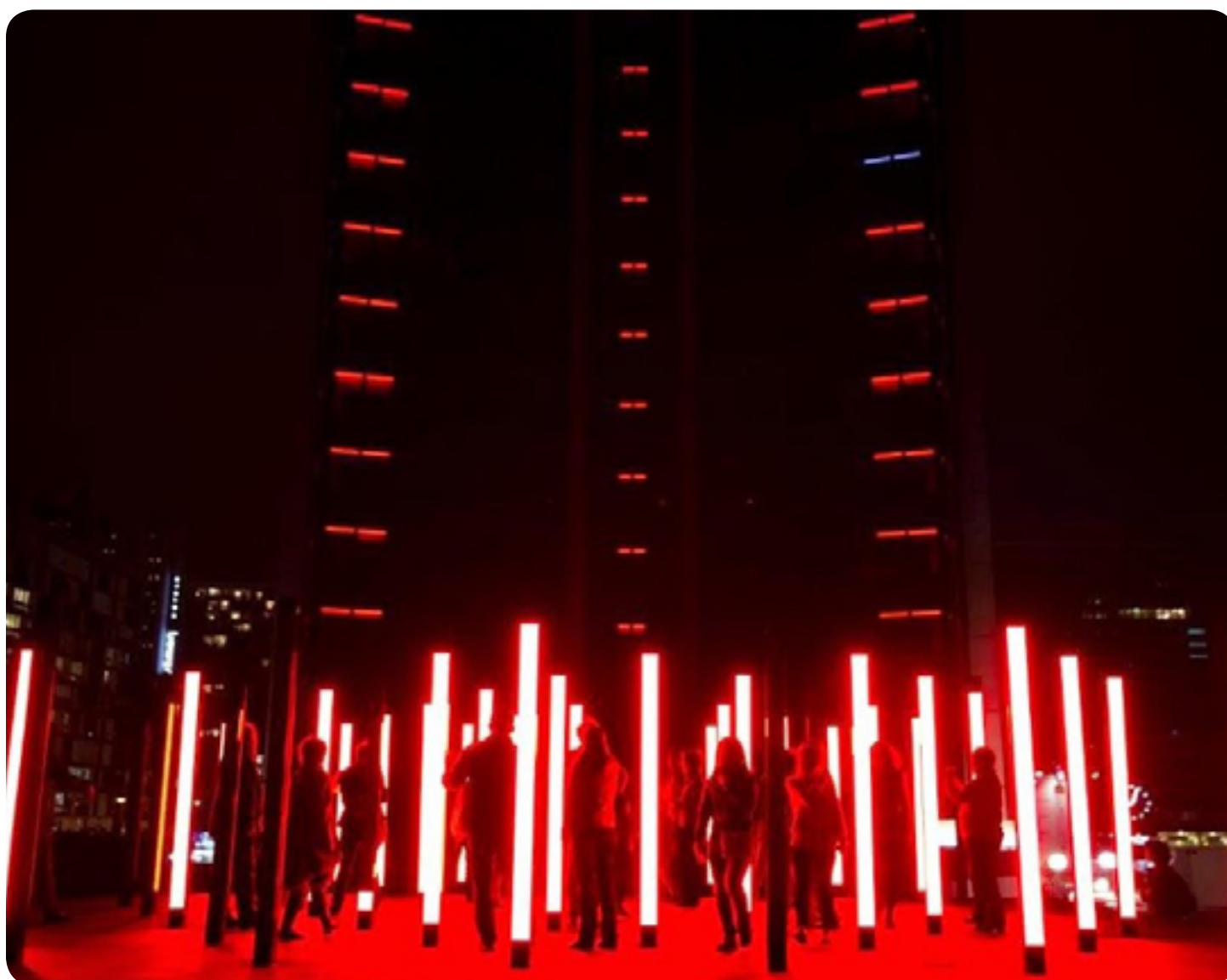
L'enjeu fondamental de l'organisation d'un programme d'actions pour Paris dans le domaine de la culture est pour moi l'association de l'ensemble des citoyens. J'ai bénéficié pour ce faire d'une innovation plus globale en termes de modèle de gouvernance partagée : le budget participatif parisien mis en place par la municipalité. Ce nouvel outil permet aux habitants de proposer en ligne des projets d'investissement financés par les deniers publics, charge après à l'ensemble des Parisiens de prioriser les différentes actions par un vote. De nombreux projets sélectionnés dans le cadre du budget participatif relèvent de la politique culturelle, par exemple l'installation d'œuvres d'art dans l'espace public. Cette envie des Parisiens est indéniable, il faut à la fois l'entendre et l'accompagner. C'est ce qu'a permis la réussite du premier budget participatif parisien en 2014. Paris consacrera ainsi 3,5 millions d'euros, soit 20% du budget participatif annuel à l'art dans l'espace public. C'est un élément essentiel de notre politique culturelle car il permet d'aller aux devants de tous les publics, y compris ceux qui ne fréquentent pas encore nos équipements. Il permet de se confronter à l'art dans un contexte différent, par exemple lors des déplacements quotidiens. Je pense ici au tramway qui a fait son retour à Paris à partir de 2006. Construit par tronçon, le tramway représente en premier lieu un formidable outil de requalification urbaine pour la ceinture parisienne et nous avons souhaité à y intégrer un accompagnement artistique. Chaque phase de chantier a permis en parallèle la commande d'œuvres d'art, que les 300 000 voyageurs côtoient chaque jour. Les œuvres qui ont été implantées jusqu'ici sont

passionnantes et de grande qualité. Toutefois, alors que la longue durée des chantiers distendait le lien entre la rénovation urbaine et l'installation de ces œuvres d'art, j'ai souhaité pleinement associer les habitants à la démarche, notamment en faisant de l'initiative citoyenne le cœur du processus. Nous nous sommes donc rapprochés de la Fondation de France et de son dispositif des « Nouveaux Commanditaires » qui fonctionne depuis plus de vingt ans. Concrètement, la Ville reste à l'origine de la commande et la finance, mais ce sont des personnes issues de la société civile (habitants, membres d'association, personnels ou usagers d'hôpitaux, d'écoles...) qui vont formuler les enjeux de la commande artistique, définir un

cahier des charges grâce auquel un professionnel de l'art contemporain pourra proposer un artiste et suivre le projet dans son intégralité. C'est la première fois que ce dispositif sera mis en place à une telle échelle !

La réalisation de ces politiques va souvent de pair avec un certain nombre de résistances, quels sont les freins que vous avez pu rencontrer ?

Des difficultés se font jour en ce qui concerne la nuit. L'élaboration concertée de notre action publique a permis de mettre en lumière



Nuit Blanche, édition 2014



Mon Premier Festival



Crédit : Enfances au cinéma

un certain nombre de désaccords sur les usages d'un même espace-temps. L'activité nocturne parisienne est en pleine croissance, avec des offres culturelles de plus en plus diversifiées, pour des publics très différents. Je tiens à souligner que nous parlons ici d'un secteur économique majeur, qui produit 1,5 milliards d'euros de bénéfices annuellement, pour un total de 600 000 emplois. J'ai donc lancé en décembre 2014, avec la Maire de Paris, le Conseil Parisien de la Nuit, une instance novatrice de dialogue qui rassemble tous les acteurs de la nuit. Ce Conseil a la charge de discuter et d'étudier les questions de tranquillité publique, de prévention des comportements à risque, mais aussi d'extension des horaires des transports publics. Je souhaite pouvoir apporter une réponse adaptée, concertée et efficace à ces différents enjeux pour conserver l'attractivité des nuits parisiennes, diversifier l'offre des activités et garantir le respect des riverains. En rassemblant les professionnels, les riverains et les services de l'État chargés de la sécurité sous son égide, la Ville de Paris entend devenir le médiateur naturel des parties prenantes sur les questions de vie nocturne. Il s'agit d'être capable de négocier et de développer de manière très opérationnelle une approche efficace qui sauvegarde et satisfasse les intérêts de chacun.

Comment financez-vous ces projets ?

La politique culturelle reste une priorité forte pour la Ville de Paris, dans un contexte économique difficile. Il est du devoir de la collectivité publique d'effectuer un important travail de redistribution en garantissant l'accès de chacun aux actions dont le financement est assuré par les citoyens. L'effort d'investissement de la Ville de Paris est conséquent, puisqu'il s'élèvera à 566 millions d'euros pour les 5 prochaines années. Les nouveaux modes de gouvernance mis en place, qui privilégient l'engagement de chacun, vont de pair avec une diversification des modes de financement. La Ville se dote de nouveaux outils qui permettront de maintenir la qualité de notre action, notamment en faveur du patrimoine. Ainsi, la préservation du patrimoine exceptionnel de la

Ville est un enjeu majeur, afin de le valoriser pour les Parisiens et les millions de touristes qui viennent chaque année visiter Paris. Ce patrimoine est exceptionnel : il compte 96 édifices culturels et 8 édifices civils, à l'exemple de la tour Saint-Jacques, désormais ouverte au public chaque été. Depuis 2001, la Ville y investit régulièrement des sommes conséquentes mais dès le début de cette mandature nous avons voulu poursuivre et amplifier cet effort. Pour restaurer ce patrimoine, nous avons travaillé à l'élaboration d'un plan d'investissement d'environ 100 millions d'euros, en coopération avec les différentes parties concernées, notamment le diocèse et les mairies d'arrondissement. Il s'agit aussi bien de s'accorder sur des priorités opérationnelles que de construire des dynamiques de co-financement. Ainsi, l'investissement

de la Ville, à hauteur de 80 millions d'euros pour 5 ans, sera complété par plusieurs millions d'euros d'apports de l'État au titre des subventions pour les monuments historiques. Forts de cet engagement public, nous avons d'ores et déjà été approchés par de nombreux mécènes et fondations qui souhaitent s'engager à nos côtés en faveur de la restauration du patrimoine. Nous leur devons en retour une grande transparence quant à la mise en œuvre opérationnelle du plan, une forte réactivité et une réelle disponibilité. L'objectif est de parvenir à faire ensemble ce qui aurait été impossible si nous avions chacun œuvré de notre propre côté, sans concertation. La création d'outils et de dispositifs idoines permet de favoriser ces échanges et de simplifier les démarches des mécènes potentiels en leur offrant un espace de dialogue



Crédit : Alain Richard

avec la Ville de Paris. Ainsi, la création du Fonds de Dotation a permis à Paris de jouir d'un véhicule juridique et financier pour amplifier les mesures déjà prises et pour inscrire dans la durée cette culture partenariale.

Quels sont les défis que vous avez souhaité plus particulièrement relever en développant votre programme d'action ?

L'accès de tous les Parisiens aux propositions artistiques et aux actions culturelles est clairement un enjeu majeur. La participation de chacun implique une politique volontaire en faveur de l'intégration. La lutte contre l'exclusion, thème central du programme de la nouvelle Maire de Paris, Anne Hidalgo, se décline notamment dans le champ culturel. Nous savons que la fréquentation des institutions culturelles concerne plus les populations bénéficiant d'un fort capital socio-culturel. La démocratisation des pratiques culturelles est donc un terrain pertinent pour lutter contre les inégalités qui peuvent prendre différentes formes, qu'il soit question d'accessibilité physique aux espaces de création et d'exposition ou d'aide à la médiation pour établir un premier contact. Je suis très attentif à ce que soit réservée une place aux publics empêchés, dans nos équipements et dans les actions que nous soutenons. Il ne doit pas s'agir d'une programmation à part mais bien de propositions associatives ouvertes à la diversité. Je souhaite enfin que nous puissions travailler en réseau avec les acteurs du champ social pour créer des parcours de réinsertion dont la pratique culturelle serait un point de passage essentiel.

Un autre levier permet de relever le défi de la participation de tous : l'éducation artistique. Depuis la rentrée 2013, Paris applique l'aménagement des rythmes éducatifs, une réforme scolaire qui consiste à laisser libre deux après-midis par semaine les élèves des écoles primaires afin de pratiquer des activités sportives ou artistiques. Paris fut l'une des premières villes en France à adopter cette réforme ! Nous avons dû inventer de nouveaux cadres pour accueillir les enfants de 660 écoles primaires. La gratuité de tous les

ateliers était essentielle, qu'ils portent sur l'univers des arts, du sport, des sciences ou de la citoyenneté. A l'heure actuelle, 20 000 enfants bénéficient d'activités culturelles, dont 7 500 dans les conservatoires municipaux. Le financement de ces interventions, organisées par des associations partenaires, est entièrement assuré par la Ville, signe d'un engagement fort en faveur de ces programmes. Enfin, je suis convaincu que la sensibilité et l'intérêt pour les arts n'est pas inné et qu'il est du devoir de l'école de proposer à tous un parcours de découverte de cet univers et la Ville de Paris encourage la pratique artistique grâce au programme « L'Art pour grandir ». Ce dispositif permet aux enfants de fréquenter régulièrement des œuvres d'art et des lieux de culture. En 2014, 26 000 jeunes ont pu bénéficier de cet accompagnement de qualité. Différents parcours ont été mis en place, en partenariat avec le Fonds Municipal d'Art Contemporain par exemple, pour amener jusque dans les écoles les acquisitions d'œuvres d'art faites par la Ville de Paris. Avec le Théâtre de la Ville, les jeunes découvrent le parcours d'une pièce de théâtre, depuis le texte jusqu'à sa représentation, durant deux années. Je crois sincèrement que la création d'une offre adaptée aux jeunes publics n'est désormais plus suffisante, c'est par des liens innovants entre les établissements et les lieux de création que nous pourrions réellement ouvrir le champ culturel à un public plus divers, avec une efficacité bien plus grande.

Ces nombreuses actions à destination des Parisiens ont vocation non seulement à donner à chacun l'opportunité de découvrir de nouvelles pratiques culturelles, mais aussi se soutenir l'innovation en favorisant des talents émergents. Je souhaite en effet que Paris puisse devenir un symbole de qualité culturelle et d'audace dans la création. Par exemple, comment évoquer Paris sans parler de la mode ? L'artisanat d'art, le design et la mode sont des secteurs essentiels. A Paris, l'industrie de la mode regroupe à elle seule environ 60 000 emplois directs. Notre soutien actif à la création passe ainsi par les trois écoles d'art appliqué de la Ville de Paris, qui accueillent près de 2 000 étudiants par an. La Ville dispose également d'un outil d'aide aux porteurs de projet particulièrement performant : les Ateliers de

Paris. Cet incubateur accompagne les créateurs émergents dans la création de leur entreprise et expose leurs travaux. Le développement d'échanges artistiques privilégiés avec les grandes villes du monde grâce à l'organisation annuelle de « tandems » est un moyen efficace de faire connaître nos talents à l'international. C'est également l'occasion d'accueillir des artistes étrangers qui apportent à Paris leur créativité et leur regard neuf sur une ville qui continue à inspirer de très nombreux créateurs. Dès 2002, Paris a innové en créant Nuit Blanche, un événement unique au monde destiné à promouvoir la création artistique contemporaine en installant des œuvres éphémères dans des lieux insolites. Désormais, plus de trente villes organisent chaque année une Nuit Blanche, de l'Australie à la Belgique en passant par le Canada, l'Espagne, la Lettonie, le Vanuatu. En 2014, c'est Haïti qui a participé pour la 1ère fois. A Paris, Nuit Blanche accueille chaque année jusqu'à 2,5 millions de visiteurs. Les musées municipaux participent aussi de ce rayonnement international. Cela passe par une modernisation de l'accueil du public mais aussi par une augmentation des échanges avec d'autres musées à travers le monde. Ainsi, des expositions de qualité sont créées dans nos musées municipaux, soit directement en partenariat, soit pour être

ensuite prêtées à des établissements étrangers. Enfin, les acteurs culturels parisiens seront pleinement associés aux grands rendez-vous internationaux à venir. Durant la COP21, nous nous attacherons à souligner l'importance de la culture comme pilier de la construction d'une ville durable et responsable. La Ville de Paris a très tôt cherché à avoir une approche plastique de sa propre transformation, en intégrant la dimension artistique et les réseaux culturels au renouveau urbain. Par l'art, nous arrivons à provoquer le débat et à intéresser les gens à des questions essentielles. A l'occasion de l'Euro 2016, je souhaite que la Ville de Paris puisse offrir aux visiteurs, touristes et supporters une programmation culturelle qui s'adresse à tous, peu importe la génération, la nationalité ou le rang social. Il ne s'agit pas seulement de donner à voir, mais aussi de donner à faire. Les propositions artistiques seront donc participatives et chacun se pourra se sentir acteur de cet événement de grande ampleur. La contribution volontaire de chacun est la meilleure image du Paris que nous souhaitons construire : une ville riche de son histoire et ouverte sur le monde.

**Paris
avril, 2015**

Données chiffrées**Paris**

- 2, 2 millions d'habitants sur 67 millions que compte la France
- 105 km² de superficie sur les 552 000 km² de superficie que représente la France métropolitaine
- 37 ponts
- 478 000 arbres, Paris est la capitale la plus boisée d'Europe
- 20 000 Vélib's pour 245 000 abonnés
- 143 gymnases, 35 stades, 38 piscines et 175 courts de tennis
- 109 fontaines Wallace
- 29 millions de touristes par an, destination la plus populaire au monde
- 564 milliards de dollars de PIB sur les 1 800 milliards de dollars de PIB français
- Paris est à la fois une Commune et un Département
- Paris rassemble la plupart des sièges des administrations centrales françaises (Parlement, Présidence de la République, Ministères régaliens)

Budget

- 8 milliards d'euros de budget annuel global
- Paris a consacré 217 M€ en 2001 et 293 M€ en 2013 à la Culture

Bibliothèques

- 11 nouvelles bibliothèques municipales et 32 rénovations en 10 ans
- 75 bibliothèques municipales
- 7 millions de lecteurs dans les bibliothèques municipales

Musées

- 173 musées à Paris dont les 4 premiers ont rassemblé 23 M de visiteurs en 2012
- 14 musées municipaux ayant rassemblé 3,4 M de visiteurs en 2014 (1M en 2001)

Cinéma

- 401 écrans
- 930 tournages autorisés à Paris

Musique, Théâtre et Art

- 17 conservatoires municipaux et un conservatoire à rayonnement régional
- 100 concerts de musiques actuelles par soir à Paris

- Nuit Blanche 2012 : 1,5 M de participants, 700 artistes, 180 lieux
- Nuit Blanche : initiative reprise dans 22 villes du monde
- Fonds Municipal d'Art Contemporain : acquisition de 400 œuvres en 10 ans
- 10 000 m² dédiés aux collectifs d'artistes, 250 artistes étrangers accueillis chaque année grâce à des programmes de la Ville de Paris
- 500 statues dans les squares et jardins publics
- 353 théâtres à Paris

Commerces culturels

- 1046 galeries d'art à Paris
- 756 librairies à Paris
- 56 disquaires indépendants à Paris

Vie festive

- 4 000 bars et 400 cabarets, clubs ou discothèques

Patrimoine

- 171 édifices religieux dont 96 appartiennent à la Ville de Paris contenant 30 000 œuvres d'art
- 130 orgues
- 320 hectares de « secteur sauvegardé », reconnus d'intérêt patrimonial supérieur

Pratiques amateurs

- 250 chœurs dans les écoles primaires
- 387 écoles partenaires du plan « école et culture »
- 5,2 M€ consacrés en 2013 aux associations de pratiques amateur

Accès pour tous à la culture

- 38 établissements culturels signataires de la charte de coopération culturelle en faveur des quartiers politique de la ville (action à destination des publics éloignés)
- 90% des sites de Nuit Blanche accessibles aux personnes à mobilité réduite
- 772 écoles et 630 centres de loisirs impliqués dans le programme « L'Art pour grandir » (éducation artistique à destination des enfants)
- 54 000 places du Théâtre de la Ville ont été vendues à des moins de 30 ans en 2014 (20% des places payantes)
- 120 000 enfants par an participent à des projections de cinéma financées par la Ville chaque année

LA PAROLE DES MAIRES DE METROPOLIS A LE SOUTIEN DE

Cities Alliance

Cities Without Slums

Cities Alliance est un partenariat mondial pour la réduction de la pauvreté urbaine et la promotion du rôle des villes dans le développement durable. Les membres de Cities Alliance comprennent des autorités locales, des gouvernements nationaux, des organisations non gouvernementales, des organisations multilatérales et des membres associés. METROPOLIS est membre fondateur de Cities Alliance.

www.citiesalliance.org



Créé en octobre 2010 à l'initiative de METROPOLIS, de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), et par 34 membres fondateurs (villes et réseaux de villes), le fonds mondial pour le développement des villes (FMDV) est une organisation politique internationale de renforcement des solidarités et des capacités financières, par et entre les collectivités locales, complémentaire des réseaux de mobilisation, d'articulation et de plaidoyer existants.

www.fmdv.net



Fondée en 2004, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) est la voix unifiée et le défenseur mondial de l'autonomie locale et régionale. Les membres de CGLU sont présents dans 140 pays, et sont organisés en sept sections régionales, un Forum des Régions et une section métropolitaine, dont la coordination est assurée par METROPOLIS. CGLU compte plus de mille villes et régions et 155 associations de gouvernements locaux parmi ses membres.

www.cglu.org



La Campagne Urbaine Mondiale est un partenariat international coordonné par ONU-Habitat destiné à promouvoir une vision positive de l'urbanisation en positionnant la ville au cœur des politiques de développement. Elle a pour objectif d'engager l'ensemble des acteurs privés et publics et la société civile, et d'établir des alliances pour définir collectivement une stratégie et un programme urbain commun, dans la perspective d'Habitat III, la Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains qui doit se tenir en 2016.

www.worldurbancampaign.org

Les informations et opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion institutionnelle de l'Association mondiale des grandes métropoles (Metropolis). Le Secrétariat général de Metropolis ni aucune personne agissant au nom de l'Association ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation faite des contenus de cet œuvre.

Cette oeuvre est sous licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. Pour accéder à une copie de cette licence, merci de vous rendre à l'adresse suivante :

<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>



La Parole des Maires # 22

metropolis ●
Association mondiale des grandes métropoles

Secrétariat général

Avinyó, 15
08002 Barcelona
Tél.: (+34) 93 342 94 60
Fax: (+34) 93 342 94 66
metropolis@metropolis.org
www.metropolis.org